Cinquième Assemblée générale annuelle des Sentiers de Gore
Dimanche 29 mai, 10 h
Centre communautaire de Gore
2, chemin Cambria

Étaient présents :

Pier Blais
Janick Roy
Hélène St-Pierre
Lina Lebeau
Guy Lemieux
Brigitte Bureau
Eileen Squires
Elisabeth van Eyken
Dimitri Bossut
Amélie Vanvewynckele
Christian Dumas
Louis-Guy Reid
Anton Obodyansky
Anik Korosec
Alexis Vaillancourt-Chartrand

Invités : Aucun

Quorum atteint : 15 personnes présentes

Ordre du jour :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de l'AGA tenue le 12 juin 2022
5. Présentation du rapport financier
6. Dépôt du rapport annuel d'activités et du plan d'action pour fins d'information
7. Dépôt du budget prévisionnel pour fins d'information
8. Modification des règlements généraux
9. Mise en candidature et élection des administrateurs
    1. Nomination d'un président et secrétaire d'élection
    2. Mise en candidature et vote
10. Varia
11. Fin de l'assemblée

---

1) Ouverture de l'assemblée

Mot de bienvenue de Jean-François Hamilton, président. Le quorum est constaté. L'assemblée est ouverte à 10 h 05.

2) Nomination d'un président et d'un secrétaire

Jean-François propose qu'Alexis Vaillancourt-Chartrand agisse comme président de l'assemblée. La proposition est appuyée par Hélène St-Pierre. Pier Blais propose que Janick Roy agisse comme secrétaire. La proposition est appuyée par Eileen Squires et adoptée à l'unanimité.

3) Lecture et adoption de l'ordre du jour

Alexis Vaillancourt-Chartrand procède à la lecture de l'ordre du jour. Son adoption tel que rédigé est proposée par Anik Korosec et appuyée par Eileen Squires. En cours de rencontre, il est proposé par Guy Lemieux et appuyé par Pier Blais d'ajouter un point « modification des règlements généraux » en point 8 et de décaler l'ordre du jour.

4) Adoption du procès-verbal de l'AGA tenue le 12 juin 2021

Janick Roy fait un résumé des faits saillants du procès-verbal.

L'adoption du procès-verbal est proposée par Hélène St-Pierre, secondée par Lina Lebeau et adoptée à l'unanimité.

5) Présentation du rapport financier

Pier Blais présente les états financiers et le bilan pour 2021. L'organisme termine l'année avec un déficit de 2 048,33, laissant quand même un surplus de 3 980,08 $ dans son bénéfice non réparti accumulé. Ce déficit provient d'un manque à gagner de 10 000 $ non versé par la municipalité au chapitre de la contribution annuelle, cette dernière ayant jugée avoir donné suffisamment en payant une bonne partie du bois du pont au Parc Denommé, soit 5 414,76 $.

L'adoption du rapport financier est proposée par Anik Korosec et secondée par Louis-Guy Reid.

6) Dépôt du rapport annuel d'activités et du plan d'action pour fins d'information

Jean-François Hamilton présente le rapport d'activités pour 2021, les remerciements, ainsi que le plan d'action pour 2022. Plusieurs activités ont dû être annulées en raison de la pandémie, mais d'autres ont pu avoir lieu, telles les présentations du film documentaire sur Margaret Cook, une activité d'observation des oiseaux et une activité de mycologie. Le plus gros projet a été la construction du pont des castors au parc Denommé.

Les projets importants de la prochaine année seront la réfection de la passerelle au parc des Pionniers et la mise à niveau de Denommé.

Lina Lebeau mentionne que l'organisation a reçu une lettre de confirmation pour une subvention dans le cadre du Programme de soutien à la mise à niveau des sentiers et des sites de pratique de plein air du ministère de l'Éducation pour la mise à niveau du sentier Denommé.

Anik Korosec souligne le travail des pompiers qui ont participé bénévolement à la construction du pont. Hélène St-Pierre félicite les membres du conseil d'administration pour leur travail et les nombreuses réalisations.

L'adoption du rapport annuel est proposée par Anik Korosec et appuyée par Dimitri Bossut.

7) Dépôt du budget prévisionnel pour fins d'information

Pier Blais mentionne que le budget prévisionnel est semblable à celui de la dernière année. Les Sentiers de Gore bénéficiera pour la prochaine année d'une subvention du ministère de l'Éducation dans le cadre du programme d'aide financière pour les sentiers et les sites de pratique d'activités de plein air (PAFSSPA).

8) Modification des règlements généraux

Il est proposé par Guy Lemieux et appuyé par Pier Blais que la première phrase de l'article 13 – composition soit modifié par : Le conseil d'administration est formé d'un minimum de sept (7) membres jusqu'à concurrence de neuf (9) membres élus (18 ans et plus). La proposition est acceptée à l'unanimité.

Il est proposé par Pier Blais et appuyé par Brigitte Bureau que la première phrase de l'article 20 - Quorum et vote soit remplacé par le libellé suivant : Le nombre exigé pour que le conseil puisse valablement délibérer et prendre une décision est établi à plus de la moitié des administrateurs en poste.

9) Mise en candidature et élection des administrateurs

a. Nomination d'un président et secrétaire d'élection

   Pier Blais propose que le président et la secrétaire de l'assemblée le demeurent pour les élections.
   La proposition est secondée par Hélène St-Pierre et adoptée à l'unanimité.

b. Mise en candidature et vote

   Les mandats de Elisabeth van Eyken, Christian Dumas et Jean-François Hamilton viennent à échéance.
   Les trois administrateurs sortants confirment qu'ils souhaitent se représenter à nouveau. Hélène St-Pierre propose la candidature de Brigitte Bureau. Cette dernière accepte. Les quatre administrateurs sont élus par acclamation.

10) Varia

S.O.

11) Fin de l'assemblée

Pier Blais propose la levée de l'assemblée.

Alexis Vaillancourt-Chartrand déclare l'assemblée générale annuelle 2021 des Sentiers de Gore levée à 11 h 30.